

Séance publique du conseil municipal en bref

Les séances publiques du conseil municipal se déroulent les premiers lundis de chaque mois, sauf pour les mois de janvier, mars et août. La population est cordialement invitée à y assister dès 20 h à la Maison Saint-Louis située au 35, rue de la Fabrique. Le calendrier des séances, les ordres du jour et les procès-verbaux sont disponibles à l'hôtel de ville ainsi que sur le site Internet de la Ville : www.ville.varenes.qc.ca. Pour toute information supplémentaire, communiquez avec les Services juridiques et greffe au 450 652-9888, poste 1600. Notez que ce bref résumé de la séance publique du conseil municipal ne constitue pas son procès-verbal.

Lundi 13 janvier 2020

- Un avis de motion a été donné en vue de l'adoption d'un projet de règlement décrétant une mesure d'aide par le financement de travaux de mise aux normes d'installations septiques pour certaines résidences.
- Un règlement a été adopté en matière de signalisation afin d'ajouter des interdictions de stationnement sur les rues du Trécarré et Labarre, de modifier une interdiction sur la rue Sainte-Anne et de préciser la limite de vitesse sur la rue de la Petite-Prairie.
- Le conseil imposera une taxe spéciale pour pourvoir au paiement de sa quote-part à la Municipalité régionale de comté de Marguerite d'Youville pour la surveillance et l'exploitation des stations de pompage localisées sur la rivière Saint-Charles, communes aux municipalités de Varenes et Verchères.
- L'administration municipale est autorisée à acquérir certains immeubles et à engager des dépenses à des fins industrielles pour l'année 2020.
- Un règlement prohibant l'épandage de déjections animales et autres substances lors de certains jours de l'année a été réadopté en prévision des activités municipales extérieures.
- Des travaux de reconstruction partiels avec gainage seront effectués cette année sur les rues Geoffrion et Malo.
- Une portion du chemin du Petit-Bois sera réaménagée et inclura la construction d'abribus sur la route 132.
- Des travaux de resurfaçage de divers tronçons du boulevard René-Gaultier et du boulevard de la Marine seront réalisés en cours d'année.
- Le conseil municipal appuie le Comité pour la protection des berges du Saint-Laurent et son mémoire présenté dans le cadre des travaux pour l'élaboration de la nouvelle vision maritime du Québec.
- La Ville autorise le passage du peloton des cyclistes qui participeront à La Boucle du Grand défi Pierre Lavoie le 20 juin prochain.